

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE



Protocole d'entente entre l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

6 janvier 2020

Déclaration d'intention pour un partenariat entre l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA) (en anglais)

28 août 2019

Protocole d'entente entre la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Tous les accords de coopération entre l'OIE et les organisations intergouvernementales et d'autres organisations internationales non gouvernementales

ACTES OFFICIELS

► ACCORDS DE COOPÉRATION

Nouveaux accords de coopération

MOTS-CLÉS

#accord, #Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), #Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), #Japon, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 325 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int